

TRAVAUX D'ÉPIERRAGE (défoncement et ramassage) DES TERRES AGRICOLES DANS LES COMMUNES LEBSARA, PRÉFECTURE D'OUJDA-ANGAD ET SIDI BOUHRIA, PROVINCE DE BERKANE

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 03/2011 SÉANCE PUBLIQUE

L'Agence de l'Oriental, agissant dans le cadre d'un partenariat avec la Direction Provinciale de l'Agriculture d'Oujda, recevra jusqu'au Jeudi 09 juin 2011 à 10 h, les offres de prix relatives aux travaux d'épierrage (défoncement et ramassage) des terres agricoles sises dans les Communes Rurales Lebsara / Préfecture d'Oujda - Angad et Sidi Bouhria / Province de Berkane.

Les dossiers d'appel d'offres pourront être retirés au bureau d'ordre de l'Agence de l'Oriental : 12, rue Mekki Bitouri, Souissi - Rabat. Le montant du cautionnement provisoire est fixé à : 10 000,00 Dh.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 et 28 du décret n° 2-06-388 du 16 Moharam 1428 (05 Février 2007) fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'État ainsi que certaines dispositions relatives à leur contrôle et à leur gestion tel qu'il a été modifié et complété par le règlement des marchés de l'Agence de l'Oriental.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau d'ordre de l'Agence de l'Oriental, sis 12 rue Mekki Bitouri, Souissi - Rabat ;
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à l'adresse précitée;
- Soit les remettre au président de la commission d'ouverture des plis au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 23 du décret n° 2-06-388 précité tel qu'il a été modifié et complété par le règlement des marchés de l'Agence de l'Oriental.

